

# L'inscription des termes officiels dans les dictionnaires de langue

**A**près avoir contribué, au sein de la Délégation générale à la langue française, au lancement des premières études d'implantation terminologique, j'ai décidé de mettre aussi la main à la pâte en faisant ma propre étude d'implantation, mais sur tous les termes officiels (à peu près 4 000 termes). Je l'ai établie à partir de deux dictionnaires de référence, formant l'un par rapport à l'autre une synchronie courte, à savoir le *Nouveau Petit Robert* (édition 1993), et le *Petit Larousse 1994*, sortis l'un et l'autre à quelques mois d'intervalle. Ces deux dictionnaires de langue constituent en eux-mêmes de véritables études d'implantation, mais sont constamment à interpréter car ils forment chacun un faisceau de reflets, reflets de l'usage ou du moins reflets de la perception que des lexicographes peuvent se faire de l'usage.

Dans ce jeu de miroirs que ces dictionnaires présentent, on peut aller dans deux directions :

- Celle de l'analyse de l'inscription en nomenclature des termes officiels par domaine;
- Celle de l'analyse de la présentation qui est faite de chaque terme dans ces dictionnaires, présentation qui peut s'articuler en une trentaine de possibilités, selon que le terme est proposé sous sa désignation française, anglaise, ou sous toutes les deux à la fois, accompagné de l'appareil de renvois qui lie l'une à l'autre.

Je n'aurai le temps, ici, que de parler de la première direction, déjà très riche en elle-même, en relevant successivement :

- Les termes officiels figurant dans l'un ou l'autre dictionnaire, afin de juger de l'étendue de la nomenclature retenue par ces dictionnaires;
- Les termes officiels figurant dans l'un et l'autre dictionnaire, ce qui permet de dégager un noyau central de termes plus ou moins stabilisés;
- Les termes de ce noyau central figurant dans d'autres documents de référence, tels les dictionnaires techniques, ce qui permet de dégager un noyau dur de termes pouvant être considérés comme implantés ou en bonne voie d'implantation.

La tâche peut paraître gigantesque. Mais elle est dès l'abord limitée par la nature même de ces dictionnaires. Ainsi, les dictionnaires de langue formulent pour les termes techniques ou scientifiques des définitions très génériques, ce qui rend difficile de savoir quelle est l'incidence de la normalisation officielle sur le choix et la description des termes. Dans le domaine du sport, il est clair que pour des termes comme *arbitre, équipe, forfait*, l'incidence de la normalisation officielle est nulle. De même dans celui de la défense pour *bombardement, compensation, repère*, etc. En informatique également pour *algorithmique, mémoire, robotique*; sauf cependant pour *télétraitement* pour lequel, fait assez exceptionnel, le *Petit Robert 1991* reprend *in extenso* la définition officielle. Cette première nature du dictionnaire de langue élimine donc beaucoup des cas observables.

La seconde nature est que, ces dictionnaires traitant surtout de langue générale, il arrive très souvent qu'un sens technique soit subsumé sous un sens générique, tels *autonome, fusionner, implanter*, etc. Et si l'on

prend *absorbeur*, la définition du *Petit Larousse 1994* («Dispositif, appareil ou élément dont la fonction est d'absorber») ne permet pas véritablement de décider si y est inclus, par exemple, le sens technique précis d'absorber des vapeurs d'essence (en anglais *canister*).

Il s'agit ici cependant de décider si l'on inclut dans le relevé ce genre de termes avec semblable définition. J'ai eu comme parti pris de tout prendre, en considérant que cette marge d'incertitude était nécessaire.

Il faut bien voir, en outre, que ce type de dictionnaire comporte une nomenclature limitée. Ainsi inscrivent-ils en nomenclature des termes de base, mais non les synthèmes qui en dérivent: *écran*, mais non *écran antibruit*; *information*, mais non *information embarquée*; *lit*, mais non *lit d'arrêt d'urgence*; *panneau*, mais non *panneau à messages variables*; *génie*, mais non *génie logiciel*; *tour*, voire *tour de contrôle*, mais non *tour de lancement*.

De ce fait, la spécialisation peu poussée de ces dictionnaires fait qu'il y a tout un ensemble de termes qu'on n'y retrouve nécessairement pas.

L'étude ainsi conduite cerne son objet un peu par évaporation, mais reste d'un intérêt certain car une fois cet objet situé, elle porte sur la frange des vocabulaires techniques ou scientifiques qui touche le plus directement le public.

Une autre difficulté peut cependant venir de l'analyse qui est faite de la description donnée par les dictionnaires étudiés. Trois cas de figure ont été retenus aux fins de classement des cas rencontrés.

1 - La désignation officielle française est en entrée principale ou en sous-entrée (la sous-entrée étant nécessitée par le fait que le sens technique est considéré comme un sous-ensemble d'une entrée plus générique);

2 - La désignation anglaise correspondant à un terme officiel est en entrée principale;

3 - La désignation officielle française et son équivalent anglais sont tous deux en entrées principales.

Même si ces cases paraissent larges, il a parfois été difficile de choisir: il a pu se faire que je me demande si telle ou telle désignation était vraiment une entrée ou bien une fiche renvoi, s'il y avait vraiment équilibre entre les deux désignations, française et anglaise, etc. Mais en général, cette typologie a bien fonctionné.

Ce qui saute aux yeux, c'est l'inégalité de traitement des domaines fait par ces dictionnaires de langue, qui se comprend cependant en raison de leur volonté d'inscrire des termes que le plus grand nombre de leurs lecteurs risque de rencontrer. Ainsi dans le domaine de l'informatique, peut-on dégager comme noyau central (termes figurant en nomenclature dans l'un et l'autre dictionnaire):

*banque de données, base de données, bit, bogue, bureautique, bus, calculette, compatibilité, descripteur, didacticiel, donnée, éditeur, format, grapheur, incrément, infographie, information, informatique, instruction, intelligence artificielle, interactif, interface, lister, logiciel, ludiciel, mémoire, messagerie électronique, microprocesseur, multiprogrammation, multitraitements, numérique, numériser, ordinateur, photostyle, pixel, portabilité, processeur, progiciel, robotique, système, expert, séquenceur, serveur, souris, tableau, téléinformatique, télétraitement, télématique, temps réel, terminal, traitement de texte, traitement par lots, visuel, visualiser.*

Il n'est pas fait mention pour ces termes de leur équivalent anglais, ce qui tend à montrer leur bonne inscription dans l'usage observé. Un balancement subsiste cependant pour *logiciel/software*, tous deux en entrée principale, et pour *matériel/hardware*, sans mention du statut officiel de la désignation française: est-ce là un aveu de fragilité, un reflet de l'usage,

et lequel, oral, écrit, spécialisé, etc.? L'analyse peut largement courir sur ce genre de présentation.

Il est en outre possible de dégager partiellement un noyau dur, composé de *bogue, disquette, ordinateur, souris* et *visuel*, grâce aux éléments fournis par l'étude d'implantation faite à l'université de **Rennes II** sous la direction de Daniel Gouadec.

En ce qui concerne les échecs de la normalisation officielle, on peut bien sûr penser que l'absence de mention de tel ou tel terme en est l'un des symptômes, quoique tout terme d'informatique n'ait pas forcément vocation à figurer dans ce genre de dictionnaire. Ce qui paraît clair est que *facsim, instaurer, invite, requête* n'y sont pas repris, de même que la distinction entre *implanter* et *implémenter* dont les sens ne sont pas indiqués dans ce domaine.

Pour les termes officiels de l'audiovisuel et de la publicité, le paysage est beaucoup plus tourmenté. On retrouve dans les deux dictionnaires des termes généraux: *accord, aigu, amplificateur, égaliser, marchandisage, marchandiseur, médias, moniteur, perchiste, scripte*, mais non pas *accroche (catch phrase), aguiche (teaser)*, etc.

On peut également dégager un noyau dur (termes figurant dans l'un et l'autre dictionnaires de langue), avec *câbliste, cadreur, parrainage, scripte*, etc. Les entrées principales anglaises ou françaises sont par ailleurs très nombreuses, malgré l'officialisation de leur équivalent français: *amplituner, blister, booster, brainstorming, clip, design, designer, desk, fading, jungle, kit, off, one man show, package, packaging, play-back, prompteur, reporter, cameraman, scanner, story-board, tuner*. Il est frappant qu'il s'agisse souvent de termes extrêmement courants avec un noyau dur très caractérisé: *clip, design, fading, jungle, story-board, tuner*.

Certains équilibres existent cependant entre: *baladeur/walkman*, *commanditaire/sponsor*, *épreuve/rush*, *message publicitaire/spot*, *distribution artistique/casting*, *exclusivité/scoop*. Mais il convient de noter que ces équilibres ont des degrés divers: ainsi *exclusivité* ne renvoie pas à *scoop*, ni ce dernier à *exclusivité*, dichotomie qui forme en fait un équilibre négatif entre les deux désignations au détriment de la désignation française. Et *primeur* dans le sens de *scoop* n'est nulle part mentionné. On peut constater à ce propos des choix quasiment explicites, comme, dans le *Petit Robert 92*, pour *booster*: *pousseur* et *propulseur*, les deux désignations françaises officielles sont bien chacune en entrée, mais le renvoi s'effectue seulement de *propulseur* à *booster*. De même pour l'équivalent de *designer*: les dictionnaires ont choisi *styliste*, non *stylicien*. Il est ainsi possible de remarquer que ce domaine est beaucoup plus atteint que le domaine de l'informatique, tout au moins dans la description qu'en font ces deux dictionnaires de langue.

Le domaine des sports est aussi dans ce cas, et sans doute plus profondément touché. Parmi les termes officiels, seul *tacle*, assimilation graphique de *tackle*, est une bonne surprise. *Dribble* par exemple reste *dribble* sans évoluer vers *drible* comme le préconise la normalisation officielle. Pour le reste, il s'agit soit d'équilibres entre désignation officielle française et désignation anglaise: *dopage/doping*, *joueur de tennis/tennisman*, *entraîneur/coach*, voire *entraînement/training*, le sport étant le seul domaine où *training* tend à supplanter *entraînement*.

Certes, un équilibre appréciable s'établit entre *jeu décisif* et *tie break*, la désignation française ayant été récemment officialisée. Mais le noyau central de termes anglais, c'est-à-dire l'ensemble des termes figurant à la fois dans le *Nouveau Petit Robert* et le

*Petit Larousse 1994*, est impressionnant: *ace*, *break*, *challenge*, *comeback*, *corner*, *dribble*, *dribbler*, *forcing*, *hundler*, *meeting*, *open*, *passing-shot*, *penalty*, *photo-finish*, *pole position*, *passing*, *recordman*, *sparring*, *partner*, *starter*, *starting block*, *walk-over*, *wishbone*.

Il est possible également de faire une recherche détaillée pour les autres domaines: la télédétection aérospatiale est par exemple très peu représentée, mais il est toutefois appréciable de relever dans le *Nouveau Petit Robert* le terme *image* avec le sens qu'il a dans ce domaine. Pour le reste, les relevés rendent modestes vis-à-vis de l'impact, sur l'usage décrit par ces dictionnaires, des mesures d'officialisation: on relève en tourisme *fast food*, *mobile home*, *caravaning*, *ferry boat*, *billet open*. En télécommunication: *CB*, *cibiste*, *transpondeur*; dans ces cas, il peut y avoir absence de perception de l'anglicisme, voire, si la perception existe, il n'est pas obligé que le locuteur veuille changer de terme (après tout, dans *téléprompteur* il y a *prompt* qui peut passer pour l'adjectif français).

Dans un autre domaine, celui de l'économie et des finances, on relève *cash-flow*, *rating*, *joint venture*, etc., mais l'officialisation de *notation* pour *rating*, et celle de *coentreprise* pour *joint venture* sont récentes. Il est évident qu'une telle description de l'inscription des termes officiels dans les dictionnaires de langue doit prendre en compte les délais nécessaires entre l'officialisation de ces termes et leur entrée dans ces dictionnaires.

Il y a cependant des domaines où d'incontestables avancées sont perceptibles comme celui des transports: on peut citer *gros-porteur* ou *long courrier* pour *jumbo-jet*; du tourisme: *voyagiste* pour *tour-opérateur*, *surréservation* pour *surbooking*; dans le domaine du pétrole, *ingénierie* pour *engineering*; en économie: *affacturage* pour

*factoring*, *couponnage* pour *cooping*, *extraterritorial* pour *off-shore*, *franchisage* pour *franchising*, *marchandisage* pour *merchandising*, *mercaticien* pour *marketing expert*; en médecine: *délétion*, *translocation*, etc., comme c'est généralement le cas pour les termes à base latine; *scanographie* et *scanographe*, *moniteur*, etc., ce dernier terme étant particulièrement bien représenté dans ces dictionnaires étudiés par l'étude d'implantation de Lyon II menée sous la direction de Philippe Thoiron. Dans le domaine de la mer, avec *roulier* pour *roll-on roll-off*, *vraquier* pour *break bulk*. Et sur bien des désignations officielles, la présence de l'anglais semble éloignée, comme pour *avion de ligne (airliner)* ou *casier à bagages (rack)*, ces termes ayant cependant été proposés il y a près d'une vingtaine d'années, ce qui rend la diachronie rassurante.

De façon plus générale, il est également possible d'apprécier la bonne intégration des termes officiels grâce à l'assimilation morphologique de l'anglais: les suffixes *or* et *tor* ont cédé facilement la place au profit de *eur* et *teur*: *repressor* > *répresseur*, *monitor* > *moniteur*, etc.

En définitive, quelques constatations assez réconfortantes peuvent être faites, comme pour les termes de base de l'informatique, bien implantés dans ces deux dictionnaires, les termes du génie génétique, peu répertoriés sous leur désignation anglaise, etc. Et l'on sent très nettement, çà et là, l'impact de la normalisation officielle: pour *FAB (franco à bord)* face à l'anglais *FOB*, pour *MBA (cash flow)*, voire pour des sens techniques de termes français: *exutoire* garde son sens abstrait dans le *Nouveau Petit Robert*, mais gagne le sens technique de sa normalisation officielle dans le *Petit Larousse 1994*. Ce qu'énonce la préface de ce dernier: «Les recommandations officielles en matière de terminologie, en particulier les équivalents proposés pour des termes techniques d'origine étrangère, sont mentionnés chaque

fois qu'elles existent». Avec, cependant, certaines nuances et certains choix, comme on l'a vu. *A contrario*, on note d'autres domaines très touchés par les anglicismes, tels l'audiovisuel et le sport.

En tout état de cause, s'il n'y avait pas eu d'intervention officielle sur ces termes, nous aurions aujourd'hui comme dictionnaire de néologismes ce qu'ont certaines langues, comme le néerlandais ou l'allemand, des dictionnaires d'anglicismes.

Je dirai en conclusion que ce genre d'étude d'implantation terminologique à travers des dictionnaires de langue se révèle passionnante et extrêmement complexe, mais qu'il livre des indications très utiles. Ainsi, note-t-on que les termes officiels sont bien représentés sous leur désignation française, et qu'il y a peu de différences de traitement entre les deux dictionnaires considérés, ce qui renforce les conclusions d'un tel examen. De plus, la mention des termes officiels se fait plus systématiquement, dans ces éditions les plus récentes, que précédemment. Et même si des interrogations subsistent à l'auscultation de ces dictionnaires, il n'en demeure pas moins qu'ils mettent en valeur les

termes en train de prendre, les équilibres, les échecs. Il est remarquable aussi que ces dictionnaires de langue accueillent autant de terminologies spécialisées. Il faudrait bien évidemment prolonger ce genre d'étude par l'examen des dictionnaires techniques, car, comme on l'a vu, tout terme technique n'a pas vocation à figurer dans un dictionnaire de langue. Et si les études d'implantation terminologique portant sur des domaines spécialisés étudiées durant ce séminaire ont restreint volontairement leur corpus, c'est ici, dans la présente étude, la nature même du dictionnaire de langue qui restreint le corpus.

Je me suis volontairement attardé sur ces dictionnaires de langue parce qu'ils jouent, par leur force d'autorité et de diffusion, un rôle fondamental dans l'aménagement terminologique. Même s'ils ne sont pas toujours des alliés, comme dans les cas où la désignation française néologique est disjointe de son équivalent anglais ou vice-versa, ce qui fait le libre jeu de l'anglicisme. N'accédant à la définition que par le mot que l'on connaît, si on ne connaît que l'anglicisme, on n'apprend rien sur l'usage français en train de naître. Et d'ailleurs quel usage ces dictionnaires donnent-ils au lecteur? Une certaine idée seulement,

et un ensemble de reflets. Et sans doute faut-il faire la part de l'usage reflété et de l'usage constaté. Voire de l'usage suggéré: le fait que le *Nouveau Petit Robert* intègre *lissage* et *remodelage*, les désignations officielles de *lifting*, qui à première vue ne sont pas utilisées, peut faire se demander si c'est là révérence au bon usage ou même à la normalisation officielle. De même, *autocaravane* figurant en fiches renvois dans les deux dictionnaires alors que *camping-car* est en entrée principale: bon usage suggéré, usage timide en cours, coup de chapeau à la normalisation officielle? Sans doute faut-il admettre que ces dictionnaires répondent, dans les terminologies spécialisées qu'ils intègrent, à leur vocation de guider un usage de lettrés ou à l'attention de lettrés. Paradoxalement d'ailleurs, ils comportent peu d'indications sur les usages, les types de discours, les niveaux de langue. Mais ce sont là peut-être les dictionnaires qu'il faudra faire, les dictionnaires du futur, qui devront être aussi, selon l'idée que j'évoquais hier, des sortes d'atlas terminologiques, comme on a, en dialectologie, des atlas linguistiques.

*Loïc Depecker,*  
*Délégation générale à la langue*  
*française,*  
*Paris,*  
*France.*